



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION SUR LES TRANSPORTS, LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA SÉCURITÉ

3^e séance – 21 mai 2026 – 15 h 01 à 17 h 19

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Catherine Craig-St-Louis, présidente et conseillère municipale – District du Carrefour-de-l'Hôpital (13)

Isabelle N. Miron, vice-présidente et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc (9)

Pier-Adam Turcotte – Action Vélo Outaouais – En visioconférence

Myriam Nadeau – Réseau des centres d'expertise en mobilité – En visioconférence

Christine Charlebois, représentante des enjeux d'accessibilité – En visioconférence

Alexandre Wolford, membre citoyen – En visioconférence

Émilie Rachiele-Tremblay, membre citoyenne

Secrétaire

Anick Fortin – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive

Ressources internes

Claude Martine, directeur par intérim – Service de la mobilité

Nadine Lafond, cheffe de service, planification, Service de la mobilité

Geneviève Emery, cheffe de service par intérim, Service de la mobilité

Olivier Viger Beaudin, coordonnateur, Service la mobilité

Marie-Jo Bastien, cheffe de service par intérim – Voirie, Service des travaux publics

Mathieu Desrosiers – Inspecteur-chef, Service de police

Patrick Larose, directeur adjoint – Service des travaux publics

Catherine Bourgeois-Garault, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Ressource externe

Hugues Charron – Société de transport de l'Outaouais – En visioconférence

Autres personnes présentes

Martin Sarault, citoyen – En visioconférence

Mathieu Bélanger, Le Droit – En visioconférence

André Boisjoli, Radio-Canada

ABSENCE :

Edmond Leclerc, membre élu et conseiller municipal – District de Buckingham (19)

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique à 15 h 01.

La séance publique sera enregistrée et disponible sur le site Web de la Ville.

La présidente souligne la fin de mandat, en date du 16 avril 2026, de Cybelle Morin ainsi que de Joël-Éric Olinga Mebada. Elle les remercie pour leur engagement et leur

contribution aux travaux de la Commission. Il est également mentionné qu'un processus est en cours afin de pourvoir les postes devenus vacants.

2. Adoption de l'ordre du jour

Une modification est souhaitée quant à l'ordre du jour proposé. Le point « Mois du vélo » et le projet de « 6^e pont dans l'Est » seront ajoutés à la section Divers.

Il est proposé par Catherine Craig-St-Louis

Appuyé par Émilie Rachiele-Tremblay

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt du procès-verbal de la 2^e séance tenue le 16 avril 2026

La présidente indique que le procès-verbal du 16 avril 2026 est en cours de finalisation à la suite des commentaires reçus et sera transmis ultérieurement pour dépôt formel. Il en est de même pour le procès-verbal de la séance à huis clos, qui sera acheminé par courriel une fois finalisé.

5. Période questions du public

M. Martin Sarault soulève l'absence d'un lien cyclable direct, sécuritaire et continu entre le secteur d'Aylmer et les ponts interprovinciaux. Il mentionne que les parcours actuels sont soit peu sécuritaires, soit plus longs et moins efficaces, et que le corridor présente des discontinuités. Il propose que la Commission analyse la faisabilité d'un axe cyclable structurant.

En réponse, la présidente indique que cet enjeu s'inscrit dans le plan directeur cyclable, tout en précisant que certains projets étaient liés au tramway. Elle mentionne que des options pourraient être évaluées et a proposé d'effectuer un suivi avec le citoyen afin de mieux comprendre le tracé visé.

6. Bilan déneigement 2025-2026 – Présentation

Il est mentionné que ce bilan sera présenté au conseil municipal sous peu en version plus détaillé.

Marie-Jo Bastien présente le bilan des opérations hivernales à titre informatif. La présentation commence par une mise en contexte de l'ampleur des opérations de déneigement à Gatineau, incluant l'entretien d'un vaste réseau routier, de trottoirs et de liens cyclables, ainsi que la mobilisation importante de ressources humaines, et d'équipements.

Un portrait des conditions météorologiques de la saison 2025-2026 est ensuite dressé, mettant en lumière plusieurs événements marquants, dont des épisodes de verglas et des enjeux liés à l'approvisionnement en sel. Les données comparatives des dernières saisons, incluant le nombre d'événements significatifs et les niveaux de service atteints pour le déneigement des rues, trottoirs et sentiers, sont également présentées.

Il est souligné que la saison a été caractérisée par des conditions plus exigeantes que la moyenne, notamment en raison d'une quantité élevée de neige et de verglas ainsi que d'un nombre important de jours de précipitations. Ces conditions ont entraîné une forte sollicitation des équipes et des équipements, tandis que les cycles de gel et dégel ont complexifié les opérations, particulièrement pour les trottoirs et les liens de transport actif.

En ce qui concerne les performances, le niveau de service pour le déneigement des rues a été atteint dans environ 80 % des cas, malgré certaines difficultés en début et en fin de saison. Le niveau de service du déneigement des trottoirs a été atteint dans 98,5 % des cas, pour un total de 17 événements enregistrés. Le réseau cyclable hivernal a pour sa part atteint presque entièrement les niveaux de service, reflétant les améliorations apportées, notamment par l'ajout de ressources et d'équipements.

Enfin, la présentation met en évidence les principaux enjeux rencontrés, dont la fatigue opérationnelle, les épisodes de verglas et les défis d'approvisionnement en sel, tout en soulignant les efforts d'adaptation et les résultats globalement positifs obtenus au cours de la saison.

Discussion

À la suite de la présentation, les membres ont souligné l'intensité de la saison hivernale et suggéré de mieux mettre en évidence le nombre élevé de jours de précipitations afin de contextualiser les défis rencontrés.

Les échanges ont porté sur la gestion des infractions liées au dépôt de neige, les délais de déneigement du réseau cyclable ainsi que les contraintes d'entreposage de la neige, particulièrement dans les secteurs restreints. Des préoccupations ont également été exprimées quant à l'accessibilité, notamment pour les arrêts d'autobus et les personnes à mobilité réduite, faisant état de discussions en cours avec la Société de transports de l'Outaouais pour améliorer la coordination.

Enfin, des questions ont été soulevées concernant certaines pratiques opérationnelles, dont le soufflage de la neige et la gestion des amas neigeux. L'administration a précisé que ces interventions dépendent notamment des contraintes d'espace, de sécurité et de la présence d'obstacles.

7. Réseau cyclable hivernal – Présentation

Nadine Lafond a présenté, à titre informatif, les principaux constats du réseau cyclable hivernal 2025-2026 ainsi que les projets en analyse pour la saison 2026-2027. Elle souligne l'ajout d'environ 13 km de nouveaux liens, contribuant à l'expansion du réseau, et rappelle les différents types d'aménagements, dont l'entretien varie selon leur configuration.

Les données de fréquentation démontrent un maintien de l'utilisation hivernale du réseau, avec un taux de rétention des cyclistes comparable aux moyennes provinciales. Les commentaires reçus sont globalement positifs quant au niveau de service atteint.

Toutefois, certains enjeux persistent, notamment pour les bandes cyclables, dont l'accessibilité varie en fonction de l'espace disponible et de l'entreposage de la neige.

Des contraintes techniques, telles que la largeur, les pentes, le drainage et certaines structures, influencent également l'ajout de nouveaux liens.

Enfin, les projets à l'étude pour la prochaine saison sont présentés, incluant des liens potentiels ainsi que des projets pilotes visant à tester de nouveaux aménagements, dans une perspective d'amélioration continue du réseau.

Discussions

À la suite de la présentation, les membres ont salué les ajouts au réseau, tout en soulevant des préoccupations liées à la sécurité et à l'accessibilité, particulièrement en ce qui concerne les bandes cyclables hivernales. Les échanges ont porté sur les enjeux d'entreposage de la neige, de stationnement et d'espace disponible.

Des suggestions ont été formulées afin de mieux intégrer les besoins hivernaux dans la conception des infrastructures et d'améliorer les méthodes d'entretien, notamment par des approches préventives et une adaptation des niveaux de service.

Enfin, certains enjeux spécifiques ont été soulevés pour analyse. L'administration a rappelé que les interventions dépendent de contraintes techniques et de ressources, et que des projets pilotes sont en cours afin de tester de nouvelles approches.

PAUSE de 16 h 01 à 16 h 12

8. Rue école - Présentation

Olivier Viger Beaudin présente l'état d'avancement du dossier des rues-écoles, tant pour les initiatives temporaires que permanentes. Le projet pilote de rues-écoles temporaires, réalisé en partenariat avec des écoles et des organismes, a donné des résultats positifs, notamment en matière de participation et d'acceptabilité sociale. Des améliorations ont été apportées aux processus internes afin de simplifier le traitement des demandes.

Le concept de rues-écoles permanentes est ensuite présenté, incluant différents types d'aménagements visant à sécuriser les abords des écoles et à favoriser les déplacements actifs. Une démarche en cours, en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine, est également exposée, notamment pour l'école du Lac-des-Fées, incluant les étapes de réalisation et les échéanciers potentiels.

Enfin, les prochaines étapes portent sur l'élaboration de concepts détaillés, la tenue de consultations et la mise en œuvre progressive d'aménagements, avec l'objectif de déployer, éventuellement, ce type d'initiative dans d'autres écoles.

Discussions

Les échanges ont porté sur les modalités de mise en œuvre des rues-écoles, notamment les contraintes liées aux ressources et à la présence policière, qui limitent le déploiement des initiatives temporaires. Des discussions ont également eu lieu concernant le financement et les délais associés aux aménagements permanents.

Les membres ont souligné l'importance d'intégrer ces mesures dans une planification globale de la mobilité et des projets de réfection de rues. Des questions ont aussi été

soulevées quant au potentiel d'implantation dans d'autres écoles, aux critères d'analyse et à l'utilisation d'aménagements transitoires.

Enfin, des préoccupations ont été exprimées quant aux conditions favorisant les déplacements actifs, notamment la sécurité des déplacements à vélo, ainsi que sur la nécessité d'assurer une meilleure coordination et une évolution des pratiques à plus long terme.

9. Enquête Origine-Destination 2022 détaillée – Présentation

Nadine Lafond a présenté, à titre informatif, quelques résultats de l'Enquête Origine-Destination 2022 pour le territoire de la Ville de Gatineau. Les données démontrent une augmentation de la motorisation, le nombre de véhicules ayant crû plus rapidement que la population. Une diminution du transport en commun a été observée, alors que les modes actifs, notamment la marche et le vélo, ont connu une hausse significative. La part de l'automobile demeure toutefois stable.

Des différences importantes ont été relevées selon les secteurs, les milieux plus denses favorisant davantage les déplacements actifs. Les résultats sont influencés par le contexte de la pandémie, notamment le télétravail. Il a été mentionné que ces données servent à orienter la planification des transports et que la prochaine enquête est prévue en 2027.

Discussions

À la suite de la présentation, les échanges ont porté sur l'interprétation des résultats, notamment l'impact du contexte pandémique et du télétravail sur les habitudes de déplacement.

Des questions ont été soulevées concernant les délais de diffusion des données ainsi que leur utilisation dans la planification des transports. Il a été précisé que ces données constituent un intrant essentiel pour l'analyse des flux et les modèles de déplacement.

Les membres ont également suggéré d'approfondir l'analyse en croisant ces données avec les investissements en transport actif et collectif afin d'en évaluer les impacts. Enfin, des discussions ont porté sur la complémentarité de ces résultats avec d'autres sources utilisées par la Ville pour orienter ses décisions en matière de mobilité.

10. Suivis – Dossiers généraux

Aucun élément n'est ajouté à ce point.

11. Divers

11.1. Suivi des recommandations, s'il y a lieu

Aucun suivi n'a été rapporté.

11.2. Mois du vélo

La présidente a partagé des informations en lien avec le Mois du vélo, incluant diverses activités et la participation de la Ville à plusieurs événements. Elle a également mentionné la publication de l'État du vélo par Vélo Québec, dans lequel la Ville de Gatineau est mise en valeur.

11.3. Projet de 6^e pont dans l'Est

Myriam Nadeau, appuyée par Pier-Adam Turcotte, dépose en séance tenante une proposition de recommandation à la Commission. Myriam Nadeau en fait la lecture, comme suit :

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal sera appelé à se positionner en faveur ou en défaveur du 6^e pont dans l'Est en vertu d'un avis de résolution en ce sens déposé au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QU'il demeure des questionnements sur les études menées à ce jour et des études qui sont toujours attendues, dont une étude des besoins justifiant un tel projet pour répondre aux besoins de mobilité dans l'Est de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité (la Commission) a pour mandat d'assurer une vigie sur l'état de situation dans la Ville de Gatineau en rapport avec les transports, les déplacements durables et la sécurité routière en vue de soumettre des recommandations au conseil municipal quant aux orientations à donner aux actions et aux politiques ;

CONSIDÉRANT QUE les champs de compétences de la Commission couvrent la planification des réseaux routiers de transport, des réseaux de mobilité durable (réseaux piétonniers et cyclables) et l'interface avec les réseaux de transport collectif, la sécurité des déplacements, le stationnement, la circulation routière, le plan de camionnage, le transport actif, la signalisation routière ou toute question relative à d'autres formes de transport ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de 6^e pont dans l'Est de Gatineau aura des impacts majeurs et directs se rapportant aux champs de compétences de la Commission ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt du débat public qu'une recommandation de la Commission sur le projet puisse être soumise au conseil municipal avant son positionnement en faveur ou en défaveur d'un 6^e pont dans l'Est de Gatineau ;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif d'arrimer les travaux de la Commission avec le calendrier décisionnel du conseil afin d'assurer la pertinence et l'impact des recommandations de la Commission :

Il est proposé et résolu :

- D'inviter la Commission de la Capitale nationale (CCN) à venir présenter le projet aux membres de la Commission dans un délai de 30 jours (d'ici au 21 juin 2026), notamment en faisant état des études menées à ce jour et en partageant l'ensemble des contenus divulgués à ce jour aux divers groupes consultatifs publics et permettre aux membres de la Commission de poser leurs questions ;
- Dans l'optique où des analyses ont été faites au sein de la Ville de Gatineau quant à l'impact de ce projet, notamment sur la circulation, les plans d'aménagements, les opérations et les coûts qu'il peut ou lui a engendré, que ces analyses soient présentées aux membres de la Commission lors de cette même séance et de leur permettre de poser leurs questions ;
- Qu'il soit recommandé au conseil municipal de surseoir à toute prise de position officielle (favorable ou défavorable) concernant le projet de 6^e pont dans l'Est tant

que la Commission n'aura pas complétée ce processus d'analyse et transmis sa recommandation au conseil ; et

- Qu'au terme de ces présentations, et dans un délai maximal de 90 jours suivant celles-ci, la Commission transmette sa recommandation officielle au conseil municipal afin que ce dernier puisse prendre une décision éclairée et basée sur des données probantes. »

La présidence propose deux amendements à la recommandation lue :

- Retirer la référence aux délais dans le premier point de la recommandation;
- Remplacer au 2^e point de la recommandation le mot « optique » pour « éventualité ».

Les échanges ont porté sur la pertinence d'obtenir davantage d'information avant que la Commission ne se prononce sur le projet. Les membres ont souligné l'importance d'appuyer toute position sur des analyses complètes et des données probantes.

Des discussions ont également permis de préciser la portée de la recommandation, notamment afin qu'elle vise à favoriser une meilleure compréhension du projet, sans présumer d'une position. Des ajustements au libellé ont été proposés pour en clarifier l'application.

À l'issue des échanges, un consensus est dégagé pour la recommandation suivante amendée :

Recommandation

La Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité recommande au conseil municipal :

CTDDS-2026-02

- D'inviter la Commission de la capitale nationale (CCN) à venir présenter le projet aux membres de la Commission, notamment en faisant état des études menées à ce jour et en partageant l'ensemble des contenus divulgués à ce jour aux divers groupes consultatifs publics et permettre aux membres de la Commission de poser leurs questions ;
- Dans l'éventualité où des analyses ont été faites au sein de la Ville de Gatineau quant à l'impact de ce projet, notamment sur la circulation, les plans d'aménagements, les opérations et les coûts qu'il peut ou lui a engendré, que ces analyses soient présentées aux membres de la Commission lors de cette même séance et de leur permettre de poser leurs questions ;
- Qu'il soit recommandé au conseil municipal de surseoir à toute prise de position officielle (favorable ou défavorable) concernant le projet de 6^e pont dans l'Est tant que la Commission n'aura pas complété ce processus d'analyse et transmis sa recommandation au conseil et ;
- Qu'aux termes de ces présentations, la Commission transmette sa recommandation officielle au conseil municipal afin que ce dernier puisse prendre une décision éclairée et basée sur des données probantes.

Proposée par Myriam Nadeau

Appuyée par Pier-Adam Turcotte

Adoptée

12. Date de la prochaine séance : 24 septembre 2026

La prochaine séance aura lieu le 24 septembre 2026.

13. Levée de la séance

Il est proposé par Catherine Craig St-Louis

Appuyé par Isabelle N. Miron

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 17 h 19.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENTE	SECRÉTAIRE
CATHERINE CRAIG-ST-LOUIS	ANICK FORTIN